



Remboursement de sommes prêtées à une sarl

Par **peraboa**, le **11/01/2011** à **21:13**

Bonjour,

J'ai aidé financièrement la société de mon ex-compagnon, en 2008. J'ai déposé un chèque sur le compte de la société et payer les salaires de ses deux employés. Je n'ai jamais obtenu le remboursement de ces sommes.

Y-a-t-il un moyen de me les voir remboursées ? Comment dois-je procéder ?

Merci